

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Le GIT vous propose
un nouveau match d'impro
Braderie du muguet
Semaine du développement durable
Programme du Zeppelin
page 15



Zoom

Médailles de la ville pour nos
"forces vives" récompensées
page 22



Brèves

Ville, quartiers et
associations
page 24



Portrait

Nadège Cousaert :
accompagner
les victimes
page 29



Le Conseil des Jeunes, version 2014



À votre service

Site internet
<http://www.villesaintandre.fr>

Les services
 Mairie 89 rue du Général Ledere BP 1
 59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50.
 Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
 au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil
 Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques
 Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
 reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à partir de
 16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du point d'accès aux droit
 Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spéciali-
 sées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RV.

Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché
 Mardi matin rue de l'Église et place du Général De Gaulle.
 Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'lie aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bour" chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos Fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Église - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Ledere.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr.

site : www.ief59.com

Dossier

page 4



Le Conseil des Jeunes, version 2014

Agenda

page 15



Spectacles, activités et concerts
 pour tous les goûts

Éclats de vie

page 19



Au bal des pompiers

Zoom

page 22



Médailles de la ville pour nos
 "forces vives" récompensées

Brèves

page 24



Ville, associations
 et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
 n° 145 - Janvier - Février 2014 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Pigout

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribaudeau, contact@ceomagribouaille.fr - Impression : La Mousioise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (texte et photos) même partielle en dehors de
 l'édition strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
 (cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :

dth@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :

techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement

ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :

sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :

finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :

communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :

s.g.p@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :

animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :

cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :

cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :

police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :

si.saintandre59@fr.fr

Service jeunesse :

service.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :

resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :

environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :

site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :

droit.des.sols@ville-saint-andre.fr



« Dans un **souci d'impartialité**,
 en raison des élections municipales

Il a été décidé de **suspendre**
les édits et les tribunes
 de toutes publications municipales ».

Le Conseil des Jeunes, version 2014

« *Le respect de la personne humaine quel que soit son âge, la promotion de l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie, de la laïcité et de la solidarité sont les ambitions éducatives et politiques des conseils d'enfants et de jeunes qui correspondent à des valeurs universelles.* »

Cette phrase est extraite de l'accord sur les Conseils de jeunes de l'Anacej, (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) qui accompagne les collectivités territoriales dans leurs démarches de dialogue avec les jeunes. Elle exprime bien les valeurs soutenues par les Conseils de jeunes.

Saint-André adhère à l'Anacej, et son Conseil des Jeunes, qui existe depuis 2002, participe régulièrement aux congrès organisés par l'association. Ce dossier vous détaillera le fonctionnement du Conseil des jeunes de Saint-André et son intérêt pour les enfants et la population.

La Ville Sympa...



Le Conseil des Jeunes, version 2014

Un Conseil des jeunes (CDJ), c'est un espace d'expression et un lieu d'apprentissage de la **citoyenneté**. Il est ouvert aux jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur commune et apprendre à mieux connaître les institutions, être entendu et s'engager dans une démarche adulte, bref devenir responsable et citoyen à travers un investissement personnel.

Le nouveau CDJ de Saint-André a pris ses fonctions le 18 décembre dernier. Au cours de leur installation, les 19 jeunes conseillers ont présenté aux élus andrésiens leurs projets pour ce mandat de 2014.

Chaque année, le CDJ choisit en effet un certain nombre de thèmes qui constituent leur programme. Chacun de ces thèmes débouche sur une ou des actions qui représentent l'aboutissement du travail d'une année.



Le Conseil des jeunes, c'est qui ?



A Saint-André, tout ado peut participer au conseil, qu'il soit Andrézien ou qu'il fréquente un établissement scolaire de notre commune. Tous les ans, le service jeunesse organise le recrutement en tenant un stand au sein des collèges Jean-Moulin et Saint-Joseph. Les jeunes sont recrutés sur la base du volontariat : il n'y a ni élections ni campagne. « Cette position permet de ne pas exclure les ados les plus timorés. » nous explique Anne Six, responsable du service jeunesse. « En effet, le jeune qui est élu a déjà acquis une expérience au cours de sa campagne ; il est souvent connu, ou s'est fait connaître, c'est un jeune qui a du charisme, qui sait se faire entendre ; c'est bien, mais donner la chance seulement à celui-ci de participer au conseil, c'est peut être passer à côté d'un ado qui a la volonté d'apporter des idées et de l'énergie mais qui n'en a pas les moyens, ou du moins, pas encore. C'est d'ailleurs un des principaux intérêts du conseil des jeunes que de leur apprendre une méthodologie et leur faire acquérir des compétences qui leur seront utiles tout au long de leur vie. C'est pourquoi nous privilégions une candidature sur le volontariat, qui nous permet d'accueillir et les uns, et les autres... »



Vanessa, Sébastien, Sarah, Sandra, Rym, Rudy, Paul, Louis, Orlane, Louis, Lola, Amélie, Benjamin, Lola, Gabriel, Fanny, Angélique, Jefferson, Inès

... qui veut le rester !

La Ville Sympa...




Apprendre à mener un projet...

Et de fait, on peut constater l'évolution chez les jeunes qui participent plusieurs années de suite au conseil. Ils comprennent vite qu'il ne s'agit pas que d'avoir des idées ! Il faut ensuite les mettre en œuvre. Les animateurs du service jeunesse sont là pour accompagner les jeunes dans leur projet, mais sans se substituer à eux... Ils les aident à évaluer leur projet et leur transmettent des outils pour le mener à bien : établir un rétro planning, déterminer un objectif, fixer les étapes, recenser les moyens et les partenaires, communiquer, évaluer et promouvoir : c'est un vrai travail !

Pour 2014, le Conseil des jeunes a choisi 3 orientations, plutôt sérieuses, mais qui tiennent à cœur des conseillers en herbe :


- sensibiliser le jeune public à la lutte contre le cancer, au travers notamment d'un concert
- prévenir le harcèlement à l'école et sur Internet
- combattre les préjugés et les incivilités envers les handicapés

Trois commissions vont travailler sur ces sujets tout au long de l'année. Bien sûr, il s'agit encore de projets qui vont s'étoffer, voire se modifier, en cours de route, car un des premiers principes que les jeunes vont apprendre, c'est l'adaptation.



« Pour le projet prévention contre le cancer, au départ il s'agissait du cancer et du sida, on s'est vite rendu compte qu'il valait mieux se concentrer que sur une seule maladie, sinon, c'était trop lourd. Et on avait envie de faire venir un chanteur connu, mais au niveau budget, cela risque d'être difficile, nous réfléchissons à une solution... »

Fanny



« Rendre compte des réunions, cela nous aide à parler en public plus facilement. Comme on rend compte chacun notre tour, on peut tous avoir la parole. C'est plus facile de s'exercer à prendre la parole au 97, pour pouvoir ensuite la prendre devant une assemblée plus importante, devant les élus par exemple... »

Louis

Travailler ensemble...

Les commissions du Conseil des jeunes se réunissent tous les mercredis de 14h à 16h pour travailler sur leurs projets. A chaque réunion, un des conseillers est nommé « rapporteur » : il est en charge de faire la synthèse de la réunion, et de l'exposer aux autres membres du Conseil (en effet, beaucoup d'entre eux sont intéressés par plusieurs sujets, mais ont dû choisir une seule commission). Chacun leur tour, les jeunes apprennent donc à résumer, exposer et défendre des idées, faire des concessions, et cela, face à leur camarades, mais aussi face à leurs partenaires : associations andrésiennes, élus, services municipaux...



... qui veut le rester !

Les projets

Le projet sur le harcèlement scolaire : il s'agit de venir en aide aux jeunes qui sont harcelés à l'école, au collège, au lycée et de sensibiliser les jeunes "harceleurs" aux conséquences de leurs actes. Pour cela les jeunes conseillers souhaitent organiser une manifestation prévue en septembre. Un concours de graffs pour les collégiens et lycéens, sur papier ou sur toile illustrant ce thème inaugurera l'événement. Un ou plusieurs ateliers devraient être organisés au 97. Jeunes avec un animateur graff pour initier les jeunes intéressés par ce concours ou pour ceux qui n'ont pas de matériel chez eux. La remise des prix de ce concours est prévue durant la manifestation avec toute une série d'animations : mur de graff dans le parc Vandame, stands d'associations de prévention, projection d'un reportage effectué par les enfants tout au long de l'action « graff », et peut-être, si c'est possible, la participation d'une personnalité en tant que « parrain ».

Concernant le projet « Handicap, Incivilités, Handisport », le but est d'apprendre à mieux connaître les handicapés afin de les comprendre et de lutter contre les préjugés. Pour que chacun respecte les handicapés, les jeunes conseillers ont envie d'organiser une journée spéciale sport « valides et handicapés » fin juin ou début juillet. En se dépensant tous ensemble, les barrières tomberont et les uns et les autres vivront mieux leurs différences et apprendront à se respecter.

Pour la prévention contre le cancer, le Conseil des jeunes est resté sur l'idée d'un concert qui se déroulera normalement le 21 juin, jour de la fête de la musique, avant le concert organisé par la ville. Durant l'après-midi, des stands tenus par des associations formeront un « village de la prévention » dans le parc Vandame. Devraient être présents notamment le comité Nord de la Ligue contre le cancer et les Clowns de l'Espoir. Des stands orientés vers la prévention (sport, nourriture, atelier cuisine...) seront également à disposition du public, ainsi qu'une urne pour les dons.



La Ville Sympa...

Le Conseil des Jeunes, c'est aussi plein d'autres activités...

Un forum des métiers



Le 12 avril prochain les jeunes conseillers participeront au forum des métiers organisé par le collège Saint-Joseph.

De nombreux professionnels viendront présenter leur métier aux collégiens afin de les aider à faire un choix de carrière ou tout au moins d'orientation.

Le Conseil des Jeunes a participé à la recherche des professionnels à partir d'un sondage organisé au sein du collège par les parents d'élèves. Étrangement, les enfants de cet âge restent encore très traditionnels dans leurs idées de carrière. On retrouve les grands classiques, enseignants et infirmières voire même, jusqu'à assistante maternelle et psychologue, et non moins classiques, peut-être plus du côté des garçons, mais pas forcément, les métiers « en uniforme » : pompier, policier, voire pilote d'avion ! Un domaine qui prend de l'ampleur aussi : tout ce qui tourne autour des nouvelles technologies, comme créateur de jeux vidéo.

Ces forums permettent aux collégiens de réaliser en quoi consistent réellement ces métiers mais aussi et surtout à en découvrir beaucoup d'autres.

Le Conseil des Jeunes, outre sa participation à la recherche des professionnels, tiendra également son propre stand, afin d'assurer l'accueil des visiteurs et de présenter ses activités.



RÉUNION

ACTIONS

PROJETS

SOLIDARITÉ

APPRENTISSAGE

ANIMATIONS

... qui veut le rester !



Dans l'hémicycle du Conseil général...

Le mercredi 29 janvier, nos jeunes conseillers ont été reçus dans l'hémicycle du conseil général pour y assister à la présentation de la campagne « Je vote ! » organisée par l'Anacej. Ils y ont reçu des carnets illustrés faciles à lire, pour comprendre quelles sont les décisions prises par l'Europe, les maires, les régions et départements, mais aussi les intercommunalités et l'Assemblée nationale. Plusieurs Conseils de jeunes et associations de la région étaient présents et les ados en ont profité pour poser leurs questions au président de l'Anacej, Gilles Pargneaux.

En marge de la présentation de la campagne elle-même, il faut ajouter que nos jeunes Andrésiens ont été très impressionnés par les lieux et notamment l'hémicycle, son décor, les armoiries du plafond, sans parler du micro pour chacun d'entre eux !



Et aussi...

Le Conseil des jeunes participera également à la fête du jeu qui se déroulera le 24 mai prochain. Nous les retrouverons également au congrès annuel de l'Anacej à Villeurbanne fin octobre. Il y sera question de la mobilité chez les jeunes (professionnelle, de découverte, etc.).

Nos jeunes conseillers ont également prévu de se joindre aux amis de Saint-André lors de la prochaine Semaine Bleue pour effectuer ensemble un court-métrage, à partir d'un film original.

Le service jeunesse a aussi en prévision un voyage à Dormagen le premier week-end de mars où les jeunes conseillers seront accueillis par la ville et l'association de jumelage, pour un séjour coordonné par une maman d'un jeune Allemand accueilli à Saint-André l'année dernière. Le CDJ fera également un séjour en Pologne cet été.

Bref, l'année sera bien remplie pour nos ados, en activités, en découvertes, en apprentissage, et en amusement aussi, pour bien grandir, tous ensemble.



« Dans un **souci d'impartialité**,
en raison des élections municipales
Il a été décidé de **suspendre**
les édits et les tribunes
de toutes publications municipales ».

Allongement de durée de validité de la carte d'identité



A compter du 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité voit sa validité passer de 10 à 15 ans. Cet allongement de validité concerne les nouvelles cartes sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 ainsi que les cartes sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Attention, seule restriction : cet allongement ne concerne pas les mineurs. Toute carte d'identité d'une personne mineure au moment de la délivrance de la carte (émise avant ou après le 1^{er} janvier 2014) conserve une validité de 10 ans.

La prolongation de 5 ans concernant les majeurs est automatique : vous n'avez aucune démarche à accomplir. Pour les personnes souhaitant voyager dans les pays qui acceptent la carte d'identité comme document de voyage, les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de cette prolongation.

Toutefois, pour prévenir d'éventuelles difficultés spécifiques que pourraient rencontrer les voyageurs, il leur sera recommandé de se munir d'un passeport pour voyager dans ces pays. En outre, il sera proposé aux usagers de télécharger un document sur le site du ministère des affaires étrangères leur permettant d'expliquer, de cas échéant, aux autorités locales qu'une CNI est valide même si la date de validité inscrite sur le titre est dépassée. Ce document sera disponible en plusieurs langues sur www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

Renseignements supplémentaires à la direction des services à la population : 03 20 63 34 85.

Permanences du conciliateur

Benoît Blondeau, conciliateur de justice au sein du PAD vous accueille en mairie (sur rendez-vous au 03 20 63 07 50) les mercredis 5 et 19 février, 19 mars, 2 et 16 avril, 14 et 28 mai.

Le carnet

Naissances : Alexis Mariage, le 16 octobre ; Joseph Dominguis Pruguica, le 5 novembre ; Melvil Delhaye Baheux, le 14 novembre ; Néïa Guesdon, le 15 novembre ; Camélia Colpin, le 9 décembre ; Abbygaille Descamps Lehaq, le 17 décembre

Mariages : Candi Ma et Jenny Thune, le 25 janvier

Décès : Raymonde Van Weydvel, veuve Ducrocq, le 15 août ; Lucien Coisne, le 17 octobre ; Alexandre Briick, le 2 novembre ; Suzanne Dugze, veuve Simoens, le 6 novembre ; Marie-Thérèse Painsdoivoine épouse Biscopus, le 9 novembre ; Arlette Bonduel, veuve Trica, le 14 novembre ; Nousone Senekhoun, épouse Vorakoumane, le 16 novembre ; Denise Wilmot, veuve Cuvelier, le 16 novembre ; Madeleine Cordier, veuve Bellebouche, le 21 novembre ; Simone Coulon, épouse Montagne, le 23 novembre ; Georges Bontant, le 23 novembre ; Jacqueline Montzey, le 3 décembre ; Denise Lengliart, veuve Lambin, le 5 décembre ; Baghdad Mokhefi, le 8 décembre ; Catherine Ngo Mbeinoun, veuve Mamba, le 10 décembre ; Odette Delhan, épouse Chesquier, le 19 décembre ; Jean-Marie Delaun, le 19 décembre ; Jules Dhaïsse, le 27 décembre ; Robert Pierreuse, le 27 décembre ; Jules Dhaïsse, le 27 décembre ; Bertrand Berthelemy, le 28 décembre ; René Vanseveran, le 28 décembre ; Alexis Graier, le 31 décembre ; Eliane Léon, veuve Boët, le 2 janvier ; Léon Lemould, le 2 janvier ; Albert Dumont, le 3 janvier ; Jacqueline Laurent, épouse Chariez, le 9 janvier ; Messaud Hadjar, le 12 janvier ; Simon Vanderberghes, veuve Michel, le 28 janvier

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Rentrée scolaire 2014

Votre enfant entre dans un établissement scolaire de Saint-André à la rentrée 2014 ? Le service enseignement de la mairie vous recevra jusqu'au 2 mai afin de procéder à son inscription. Vous pouvez également télécharger le dossier d'inscription sur le site de la ville (www.villesaintandre.fr).

Pour tout renseignement supplémentaire : service enseignement au 03 20 63 07 45.

Développement durable

La Maison de l'habitat durable

Ce nouvel équipement public et indépendant a été inauguré en décembre dernier. Il s'agit d'un guichet unique de la rénovation durable et énergétique pour toute la métropole lilloise. La Maison de l'habitat durable est un lieu où chacun trouvera toutes les informations utiles et toutes les aides pour construire, rénover ou mieux habiter son logement. La Maison fonctionne en réseau avec les espaces info énergie et avec les communes du territoire de Lille Métropole.

Neuf conseillers info-énergies sont à disposition des habitants sur l'ensemble du territoire métropolitain pour répondre à toutes vos questions sur la maîtrise des consommations énergétiques. **Le conseiller pour Saint-André est Julie Dufromont** (Sivom alliance nord-ouest 187, rue de Menin à Marquette - jdufromont@adilnord.fr - Tél : 03 62 53 25 17 - www.adilnord.fr)

Nous développerons dans un prochain numéro l'ensemble du programme dédié à l'amélioration durable en détaillant les aides proposées, notamment aux ménages modestes, ainsi que les informations nécessaires à la rénovation ou à la construction durable.

Maison de l'Habitat Durable : 7 bis rue Racine à Lille tél. : 03 59 00 03 59.



Calendrier des collectes de DMS

Les déchets ménagers spéciaux seront collectés cette année comme d'habitude au parking de la piscine rue Vauban.

Les dates prévues sont les samedis 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre, de 14h à 15h.

Vous pouvez y déposer les produits facilement inflammables, les bidons de peinture, colles, vernis, solvants, les acides (déboucheurs, anticalcaires), les bases (javel, ammoniac...) et les huiles (fritures ou moteurs), les produits de bricolage et de jardinage, les aérosols.

Attention, les produits doivent être ramenés dans leur emballage d'origine et avoir un volume inférieur à 10 litres.

Renseignements supplémentaires sur : www.esterra.fr/c4-collecte-dms.html



Elections : nouvelles directives



Attention, par décret du 18 octobre 2013, pour aller voter, il vous sera désormais obligatoirement demandé une pièce d'identité. Ceci même si des personnes vous connaissent et peuvent confirmer votre identité. Par ailleurs, le défaut de carte d'électeur ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de vote à partir du moment où la personne est bien inscrite sur les listes électorales.

Pour résumer, retenir que pour voter, il faut apporter au bureau de vote une pièce justifiant de votre identité parmi les suivantes :

La plus simple, et celle à apporter en priorité (même si elle est périmée) : la carte nationale d'identité, ou, à défaut : un passeport, un permis de conduire, une carte vitale avec photographie, une carte du combattant, d'invalidité civile ou militaire avec photographie, une carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF, un permis de chasser avec photographie, un livret de circulation délivré par le préfet...

A part la carte nationale d'identité, tous les autres documents doivent être en cours de validation.

A noter : aux prochaines élections municipales, pour la première fois, nous voterons en même temps pour élire les conseillers communautaires : les bulletins de vote porteront donc 2 listes, une pour les candidats au conseil municipal et une pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires.

Pour plus de renseignements : www.interieur.gov.fr/elections ou en mairie au : 03 20 63 07 50.

Connaissez-vous les consignes en cas d'urgence ?

Le ministère de l'intérieur organise une campagne d'information sous forme de tracts sur la conduite à tenir en cas de risques majeurs. Ce document rappelle les règles de base en cas d'alerte : kit d'urgence, numéros importants, mise en sécurité, informations, évacuation...

Des préconisations plus détaillées sont disponibles sur le site www.risques.gov.fr, ainsi que les risques pour chaque commune. On y apprend par exemple que Saint-André est en « zone 2 » pour les risques de séismes, c'est-à-dire un niveau faible, pas de panique ! Mais ceci ne nous dispense pas de nous tenir informés de la conduite à suivre en cas d'alerte, qu'elle soit suite à un phénomène naturel, un risque sanitaire ou à un accident technologique.



Agenda

16 février

Concert-rencontre de l'école de musique, à 16h30, salle André-Wauquier.
Concert du groupe vocal « Avec Ton Chœur », à 15h30, église St-André.

19 février

Audition-rencontre de l'école de musique, à 19h, auditorium Michel-Krisine.

22 février

Loto des Eclaireurs, à partir de 15h, salle André-Wauquier

25 février

Don du sang, de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle André-Wauquier.

1^{er} mars

Soirée familiale de Saint-André / Wieliczka, à 19h, restaurant scolaire des Peupliers.

2 mars

Ducasse à Pierrot, Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean

8 mars

Les Samédias de l'Opérette à 15h, salle André-Wauquier

14 mars

Soirée des Talents par le collège Saint-Joseph, de 19h à 23h, salle André-Wauquier

15 mars

Loto du COTIF, à partir de 17h, salle André-Wauquier
Spectacle de l'ADPE du groupe scolaire Schuman, salle Saint-Jean

16 mars

Loto, à partir de 14h, APEL Collège Saint-Joseph, salle André-Wauquier

18 mars

« Mon 1^{er} concert », par l'école de musique, à 18h30, salle André-Wauquier

Du 21 au 22 mars

Le GIT, Match d'impro, à 20h30, salle André-Wauquier

28 mars

Soirée familiale, APEL de La Cessolle, salle André-Wauquier

29 mars

Fête de groupe des Scouts, salle André-Wauquier

4 avril

Concert de la Musique des Forces Terrestres (ex 43^{ème} RI), à 20h30, salle André-Wauquier, pour tout renseignement supplémentaire : 06 75 03 99 37. Entrée: 10€ sur place ou en prévente

5 avril

Soirée familiale, USSA Basket, salle Saint-Jean

13 avril

Banquet des aînés, à 12h, halle des sports des Peupliers

19 avril

Loto des Amis de Dormagen, salle André-Wauquier

27 avril

Commémoration de la Déportation à 11h au Monument aux morts

Le GIT vous propose un nouveau match d'impro



Le GIT (Groupe d'Intervention du Terril) est de retour à Saint-André pour un nouveau spectacle de match d'impro. **Le principe :** une patinoire, 2 équipes de comédiens, 1 arbitre et le public ! L'arbitre tire au sort un thème et une catégorie, les 2 équipes ont alors quelques secondes pour imaginer un scénario, et le « combat » commence. Divisé en 3 périodes de 30 minutes, l'affrontement théâtral est jugé par le public qui note chaque équipe. Celui-ci a même le droit de lapider les comédiens (à coup de pantoufles, rassurez-vous !) s'il juge que l'improvisation bat de l'aile. Une soirée rigolade en perspective...

Vendredi 21 et samedi 22 mars 20h30 salle André-Wauquier.
Tarifs : 8€ et 6€.
Renseignements complémentaires sur : www.improgit.com, ou par mail : git.impro@gmail.com

Braderie du muguet

Parlons déjà un peu printemps, c'est bon pour le moral ! Si vous souhaitez pour l'occasion, faire un grand nettoyage, vous dénicheriez peut-être dans vos caves et greniers, de quoi participer à notre sympathique braderie annuelle qui se tiendra le jeudi 1^{er} mai de 8h à 16h. Pour cela vous devez réserver votre emplacement.

Les inscriptions auront lieu en mairie du 5 au 12 avril.

Les Andrésiens qui habitent dans les rues où se déroulera la braderie (Leclerc, Clemenceau,

Foch, Jeanne-d'Arc, rue de l'Église, Place-de-Gaulle, Lavoisier) seront reçus les samedi 5 de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h45, lundi 7 de 9h à 11h45 et 13h30 à 16h45, et mardi 8 de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Attention, tout emplacement non réservé par les Andrésiens riverains de la braderie pourra être attribué à une autre personne après cette dernière date.

Les associations et les Andrésiens n'habitent pas sur le trajet de la braderie seront reçus les mercredi 9 de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et jeudi 10 de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Enfin, les non-Andrésiens et les commerçants extérieurs à la ville seront reçus les vendredi 11 de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et samedi 12 de 9h30 à 11h45.

Attention, l'occupation de la place de Gaulle est soumise à autorisation et aucune inscription ne sera prise par courrier, téléphone ou E-mail. Et si vous ne vendez pas, n'oubliez pas de venir chiner !



du mardi 1^{er}
au lundi 7
Avril

Semaine du développement durable

La semaine du développement durable se déroulera du 1^{er} au 7 avril. Cette année, Saint-André axera notamment ses actions sur le gaspillage alimentaire. Une exposition aura lieu sur ce thème en mairie durant toute la semaine.

mardi 1^{er} avril : le jeu du réfrigérateur ou comment bien placer les produits alimentaires dans son réfrigérateur pour optimiser leur conservation. Comment faire une bonne soupe de légumes avec les restes de légumes ? Venez goûter et repartez avec la recette !

Le mardi 1^{er} et le samedi 5 avril : une distribution de terreau composté aura lieu sur le marché municipal. Ce terreau provient de nos jardins et a fait l'objet d'une valorisation organique au centre spécialisé de Lille.

vendredi 4 avril : en route pour une visite guidée du Jardin des compagnons de Wambrechies ! Ce jardin recense près de 3000 variétés végétales. Tel un show-room à ciel ouvert, ces plantes et arbustes s'exposent aux yeux de tous en un véritable espace de biodiversité. Coccinelles, hérissons, oiseaux et autres insectes y ont trouvé refuge et aident au développement de la flore. Venez y puiser des idées pour votre jardin...
Départ de la mairie de Saint-André à 13h30 - Retour 16h45 - inscription souhaitée au 03 20 63 07 47 (limitée à 15 personnes)

Le samedi 5 avril, le syndicat d'initiative de Saint-André vous propose une promenade en vélo pour petits et grands au bois de Boulogne. Connaissez-vous la promenade du préfet ? Vous y découvrirez l'ancien pont des abattoirs, le jardin écologique, la basse Deûle, la porte d'eau... (Départ à 14h devant le Syndicat d'Initiative 62, rue de Lambersart - durée environ 1h30)

Le même jour, l'atelier vélo de l'association Lille Sud Insertion va vous faire redécouvrir le plaisir de faire du vélo : présent une fois par mois sur notre marché, l'atelier répare, règle et vous conseille pour rouler en toute sécurité.

lundi 7 avril : atelier découverte des huiles essentielles. En récompense pour cette semaine bien remplie, Valérie Degosse, naturopathe, vous donnera des conseils avisés pour bien choisir et bien utiliser les huiles essentielles au fil des saisons...



Pourquoi j'ai tué Pierre

Par la Cie Transhumance - théâtre jeune public à partir de 14 ans.

D'après la bande dessinée d'Olivier Ka et Alfred
Adaptation & Mise en scène Jean Vangebergien.



Adapté de la bande dessinée, ce récit autobiographique d'Olivier Ka raconte son parcours suite à un attouchement subi dans sa jeunesse. Interprété par trois excellents comédiens, ce spectacle émouvant et salutaire

délivre, sans aucune pesanteur, une parole sensible pour la prévention et la reconstruction de soi. Ce spectacle a reçu le coup de cœur de la presse au festival jeune public de Huy 2013.

Judi 20 février à 14h30 (séance scolaire) et vendredi 21 à 20h (tout public).

Rencontre avec l'auteur Olivier Ka et l'équipe artistique vendredi 21 février à l'issue de la représentation.

Moustique

Par le Théâtre de la Manivelle - théâtre jeune public à partir de 7 ans.

De Fabien Arca - Mise en scène et Scénographie François Gérard.

Moustique est un jeune garçon qui pose beaucoup de questions. À ses parents, à sa grande sœur, à son super copain, à sa petite voisine... Attaché à la qualité des écritures pour le jeune public, François Gérard profite de la sensibilité du texte de Fabien Arca, à la fois léger et profond, pour nous offrir avec la complicité d'un remarquable trio de comédiens une mise en scène rythmée, ludique et poétique.

Lundi 14 avril à 14h30, mardi 15 à 10h et 14h30 (séances scolaires), mercredi 16 avril à 15h (tout public).

Le voyage de Penazar

Par la Cie L'entreprise - théâtre masqué tout public à partir de 10 ans.

Écriture & Mise en scène François Cervantes - Avec Catherine Germain.



Penazar, personnage d'une grande histoire orientale au 13^{ème} siècle, traverse la salle des spectateurs comme une boule d'orage, comme un sentiment ou une couleur. Il nous donne des nouvelles du passé, de l'invisible, du cœur humain. Il nous rappelle que l'éternel n'est pas que le monde des légendes cherche à

entrer en contact avec nous pour nous dire quelque chose.

Lundi 17 mars à 20h.
Vous pourrez retrouver Catherine Germain le lendemain mardi 18 mars pour une rencontre suivie de la projection du film « le retour de Penazar à Bali » à 20h (tarif 3€) ainsi que le 19 mars pour une reprise du spectacle « le 6^{ème} jour », à 20h.

Il ne faut pas vendre la peau du croco avant de l'avoir conté

Par le Théâtre de l'Aventure - théâtre-conte tout public à partir de 8 ans.

Conception Jean-Maurice Boudeulle, avec Djamel Hadjajmar. En partenariat avec le Théâtre Massenet à Fives dans le cadre du festival « Massenet Pas pour les Grands ».

Dirigé avec inspiration et complicité par Jean-Maurice Boudeulle, Djamel Hadjajmar fait montre d'un immense talent d'acteur pour donner vie à tous les personnages - animaux, hommes, femmes, jeunes, vieillards... - de ces contes africains pleins d'humour et d'humanité. Écouter ces histoires en famille est un pur et simple moment de bonheur !

Mercredi 23 avril à 14h30 et 19h.

**Éclats de vie****Au bal des pompiers...**

M. et Mme Gunsch ont fêté leurs noces de diamant le 21 décembre dernier.

C'est au bal des pompiers de Coudekerque-Branche que Jean et Jeannine se sont rencontrés, il y a plus de 60 ans. Jeannine Vuylsteke avait dû fortement insister auprès de sa mère pour obtenir l'autorisation de s'y rendre à la place de sa sœur, empêchée. Une prémonition peut-être ? Car c'est là qu'elle rencontra Jean Gunsch avec qui elle se maria en décembre 1953.

Originaire d'Allemagne, Jean était arrivé en France à l'âge de 16 ans et travaillait comme mécanicien dans des garages. Il fit d'ailleurs toute sa carrière dans la même branche, chez Agache, Caby et Desnoyez Sortem. Il a reçu la Médaille du travail échelon argent.

Madame Gunsch a travaillé chez Caby, puis, après une interruption pour élever ses enfants, à l'usine de torréfaction Fichot. Elle est titulaire de la Médaille de la famille en tant que mère de 5 enfants.

M. et Madame Gunsch sont installés à Saint-André depuis 1968.



Le lycée des Vertes-Feuilles a organisé un forum santé...

Les lycéens de Saint-André ont été nombreux à participer au forum santé organisé en novembre. Force est de constater que les jeunes ne font pas facilement la démarche de se renseigner au sein des structures qui leur sont pourtant dédiées. Face à ce constat, le lycée des Vertes-Feuilles a fait venir les associations en question dans l'établissement le temps d'un forum. Ainsi les lycéens ont pu rencontrer des représentants de la Maison des ados, de SOS homophobie, de Spiritek (pour les addictions) et le planning familial, et les interroger sur tous ces sujets qui les préoccupent, en toute simplicité et tranquillité.

...Et accompagne ses élèves dans leur découverte du monde du travail

Suite au joli résultat de la mini-entreprise Kid flash en 2013 (elle a reçu le 1^{er} prix du concours régional), les élèves de la 3^{ème} professionnelle se lancent eux aussi dans l'aventure avec leur mini-entreprise, Vie'Vel : une histoire de vélo que nous suivrons d'ici la fin de l'année scolaire...

Quant à Cassiopée, Jordan, Fatiha et Cyril, les 4 jeunes lycéens partis en Pologne dans le cadre du dispositif Tremplin (voir SAM n° 143), leur stage de 3 mois s'est bien déroulé. Ils ont travaillé comme surveillants d'immeuble mais aussi au sein d'ambassades à Varsovie. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir le monde du travail mais aussi une autre culture.

Père Noël et Deülie à Saint-André

Il fallait bien un bus spécial de l'Amitramp pour amener le Père Noël et toute son équipe à Saint-André : en effet, il était accompagné de ses musiciens (la fanfare de Marquette) et de son amie la grenouille Deülie, mascotte du Val de Deülie. De nombreux petits Andrésiens ont pu grimper sur ses genoux pour une photo souvenir, avant d'aller embrasser Deülie ; et les enfants sages ont bien sûr été récompensés par des surprises apportées par le locataire du pôle nord. Un petit encas offert par la ville attendait ensuite les enfants et leurs parents dans le hall de la mairie.

Ce passage du père Noël, orchestré par l'office de tourisme du Val de Deülie, est devenu une vraie tradition dans toutes les villes du Sivom.

Office du tourisme du Val de Deülie
21 place du Général-De-Gaulle à Wambrechies
Tél : 03 28 38 84 21
tourisme59118@wambrechies.fr

La semaine de la solidarité internationale

Cette semaine consacrée à la solidarité entre les peuples s'est déroulée fin novembre. De nombreux Andrésiens ont participé à l'événement, que ce soit en tant qu'acteurs ou spectateurs, et parfois à travers les actions des associations. Toutes ces manifestations étaient coordonnées par le CCAS. Pour financer ces événements, celui-ci a obtenu une subvention de la Coordination nationale de la SSI, ainsi qu'une aide du Conseil régional.

Pour sensibiliser les jeunes enfants au problème du manque d'eau dans le monde, il a été proposé aux petits des écoles Desbordes-Valmore et Peupliers d'installer, en guise de lancement de la semaine, une solisphère sur le thème de l'eau avec l'aide du service jeunesse.

L'inauguration de la semaine a été marquée par une exposition de peintures « ethniques » en mairie, peintures réalisées par le CCAS et l'association « Loisirs en couleurs », mais aussi par la remise d'un chèque de 1000 € à l'association « Tous amis d'Haïti », une exposition-vente à l'intérieur de la yourte installée dans le parc Vandame, et un spectacle de Corps et Métaphores en soirée.

La semaine s'est poursuivie avec un repas malgache, une « chasse eau trésor », une lecture de nouvelles « solidaires », et une conférence de Scouts sur leurs voyages au Cambodge et à Madagascar.



Médailles de la ville pour nos "forces vives" récompensées



Sept médailles pour la nouvelle année

Les cérémonies de vœux se sont déroulées cette année sous le thème du sourire. Des sourires dans le décor de la salle Wauquier et chez les invités... Le 21 janvier, ce sont les « forces vives » de la ville : commerçants, monde associatif, personnalités, ainsi que les représentants des villes voisines et de Dormagnon qui se sont donné rendez-vous salle Duocroq, où elles ont été accueillies par les élus. Après les échanges de vœux, le conseil municipal a eu le plaisir de récompenser certains Andréens qui se sont distingués cette année par leurs actions, en leur remettant la médaille de la ville.

— Ainsi, ont été mis à l'honneur Noa Lopez et Bruno Verstrepen, deux jeunes boxeurs « graine de champion » que vous avez pu découvrir dans le précédent Saint-André Magazine, page 29. Ils ont reçus tous deux la médaille de bronze de la ville pour les encourager à persévérer dans leur discipline.

Médaille de bronze également pour Alexia Swiatek et Maxence Dessioit, jeunes licenciés de l'USSA Natation. Alexia est la plus âgée du groupe élite du club. Elle est championne départementale sur 50 m et 400 m nage libre et une des meilleures régionales en crawl et brasse. Alexia s'est qualifiée pour les championnats de France 2. Maxence, un des plus jeunes de groupe élite a été meilleur performeur français de 2013 sur le 400 m nage libre en petit bassin. Il figure parmi les meilleurs Français de son âge sur plusieurs courses de cette saison. Il participera au championnat de France de sa catégorie d'âge en juin prochain.

Encore une médaille de bronze, collective cette fois, remise à la mini-entreprise « Kid Flash » du lycée des Vertes-Feuilles qui a reçu le premier prix régional des mini-entreprises en 2013 (voir SAM n°142, page 19). Les jeunes entrepreneurs, Thomas Bruss, Justine Candas, Mathieu Cullis, Céline Degroote, Geoffrey Duplessi, Sébastien Gendrey, Morgan Ryssen, Wendy Pringuay étaient présents pour recevoir leur distinction, accompagnés de leur professeur Brigié Clec'h, leur marraine de stage Laurence Vandaele, leur professeur principal Alain Hannebert, et leur principal, Hérié Bossennec.



La médaille d'argent a été remise à Gauthier Toulemonde : ce directeur général de *Timbrepresse* basé à Saint-André depuis près de 20 ans, et rédacteur en chef de *Timbres magazine* et *L'activité Immobilière*, s'est distingué cette année en réussissant le pari de boucler 2 numéros de ses revues à distance, à savoir du bout du monde, depuis une petite île déserte d'Indonésie. Ceci dans le but de promouvoir le télétravail, les nouvelles technologies et l'énergie solaire. Ce Robinson Crusso des temps modernes est prêt à réitérer l'aventure, cette fois, dans un désert.



Enfin, Joël Noël a reçu la médaille d'or de la ville pour l'ensemble de son parcours andréen. Administrateur hospitalier, monsieur Noël est arrivé à la direction du centre hospitalier spécialisé de Lommelet en 1993. Au sein de cet établissement, il a accompagné les mutations de la psychiatrie moderne, et notamment les rapports importants entre l'hôpital et son environnement. En 2005, il a participé à la création du réseau Santé solidarité Lille Métropole dont l'EPSM est le promoteur. Monsieur Noël a lancé le grand chantier de la modernisation des locaux andréens de l'établissement. Il vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Brèves de ville

Nouveaux Andrésiens



Les nouveaux Andrésiens de 2013 ont été accueillis en mairie le 6 décembre dernier. Les élus leur ont fait visiter la mairie avant que les responsables des services municipaux ne répondent à leurs questions au cours d'un cocktail de bienvenue. La soirée s'est terminée en faisant le plein d'humour grâce aux représentations d'Aymeric Lompret et de Véronique qui ont fait s'esclaffer les nombreux spectateurs.



Marianne et Charly :

« Nous sommes arrivés à Saint-André suite à un coup de cœur sur une maison. Nous commençons à bien découvrir la ville et nous y sentons bien »



Blanche et Loïc :

« Nous sommes à Saint-André depuis juin, nous connaissons un peu la ville, ça a fait partie de notre choix dans l'achat de notre logement »



Les 2 Nicole et Chantal et Jean :

« Nous résidons tous aux Patios d'or. C'est agréable et les Andrésiens sont accueillants. » Nicole numéro 1 : « C'est mon 8^{ème} déménagement et mon dernier : l'ambiance ici est conviviale ; j'ai participé notamment à la semaine bleue en octobre. »



Le Marché de Noël

Toujours autant de succès et du dépaysement assuré au marché de Noël de Saint-André ! Marché de Noël international puisqu'organisé par les associations de jumelages de la ville : Saint-André/Wieliczka, les Amis de Dormagen et les Amis de Bridge, le 1^{er} décembre dernier. Beaucoup de couleurs, de scintillement et de découvertes culinaires pour les visiteurs... rendez-vous l'année prochaine !



Cérémonies de vœux aux Andrésiens

Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation à la traditionnelle cérémonie de vœux de votre quartier.

L'équipe municipale recevait les habitants des quartiers « Grand-Centre » le 22 janvier, des quartiers Gare-Sainte-Hélène le 27 et des quartiers Yser-Peupliers le 29.

Au menu de ces cérémonies : convivialité, discussion avec les responsables des services municipaux et les élus, cocktails dînatoires et jeu concours ! Comme chaque année, la sortie choisie est en lien avec l'actualité. Après Bridge à l'occasion de notre jumelage, ou le Louvres-Lens pour son ouverture, on a opté en 2014 - centenaire de la première guerre mondiale oblige - pour une visite au musée « In Flanders Fields » à Ypres. Bravo aux gagnants et bonne visite !





Le super-loto du Cotif

Le Comité Organisateur du Tournoi International de foot organise son traditionnel super-loto le samedi 15 mars. Les portes de la salle Wauquier s'ouvriront dès 17 heures pour un début du super loto programmé à 18h30.

Vous serez ensevelis sous une avalanche de lots et de bons d'achats (de 30€ à 600€) à remporter !

Attention le nombre de place est limité, il est très recommandé de réserver (au 06 64 50 51 93)...

Restauration et buvette sont prévues sur place.

Programme du Club Nord Madame

Toutes les femmes sont bienvenues au club Nord Madame de Saint-André. Quelque soit le moment de l'année, vous pouvez vous inscrire à cette association qui organise régulièrement conférences, sorties, visites, concerts, repas familiaux et voyages.

Les réunions ont lieu les mardis à partir de 14 heures à la Petite Maison des Associations (2A rue des Alouettes).

Quelques dates à venir pour vous donner un aperçu des activités : le 18 février, conférence sur « la Geisha et la cérémonie du thé », le 11 mars : conférence « Comment sont nés les États-Unis ? », le 18 mars : visite guidée de l'exposition du Musée de la Marionnette à Tournai, visite d'une heure et demi suivie d'un goûter à l'Orchidée avant le retour à Saint-André, et le 25 mars : conférence sur Clara Schumann et son influence sur l'homme politique.

Le voyage de printemps est programmé au 22 mai.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le club au 03 20 74 14 16 ou sur marieclouduzet@wanadoo.fr



L'USSA Arts Martiaux

La section arts martiaux de l'USSA propose des cours de tai-jitsu à partir de 4 ans et d'aïkido à 12 ans. Ces sports, qui allient techniques, souplesse, et recherche spirituelle, sont à la portée de tous et permettent un bon entretien physique. L'association propose également des cours de body-karaté pour les adultes ou les adolescents.

Tous les cours ont lieu au dojo. Les tarifs s'échelonnent de 100 à 180€ l'année, licence comprise, selon les activités et l'âge. L'association organise occasionnellement des stages d'une matinée ou d'une journée avec un maître.

Si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, contactez le : 03 61 50 73 51.

Les sorties du Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative de Saint-André vous propose de nouvelles sorties divertissantes et culturelles :

Le samedi 24 février, visite du musée de la Rubanerie à Comines-Belgique à 15h (rendez-vous à 14h15 au SI - covoiturage à régler sur place : 5€ - entrée du musée et visite guidée : 5€)

Le samedi 22 mars, dans le cadre des commémorations de la guerre 14/18, le SI vous emmènera pour un circuit pédestre sur les traces des poilus « la Bataille de Fromelles ». Le circuit fait environ 10 km et des arrêts auront lieu sur les lieux de mémoire (rendez-vous à 8h15 au SI - covoiturage à régler sur place : 7€ - inscription au SI avant le 1^{er} mars)

Le samedi 5 avril, sortie à vélo " La promenade du préfet" départ à 14h devant le SI.

Vous découvrirez l'ancien pont des abattoirs, le jardin écologique, la basse Deûle, la porte d'eau... (durée environ 1h30, petite difficulté : une montée qui pourra se faire vélo à la main)

Pour toutes ces activités contactez le 06 12 55 32 58 ou par E-mail : si-saintandre59@sfr.fr



Les Prix des lecteurs de la bidOthèque

La bidOthèque lance ses prix 2014. Tout d'abord la 2^{ème} édition du prix des ados, en partenariat avec le service jeunesse de la ville. Les livres présélectionnés sont : Tchernobyl, bienvenue en enfer de S. Baussier et P. Perrier, les Mystérieuses cités d'or de S. O'Dell, 36, rue Amelot de C. Deroin et Sweet sixteen, d'A. Heurtier.

La 3^{ème} édition du prix des lecteurs adultes verra s'affronter pour sa part les ouvrages suivants : Bloc 11, de P. Degli-Antoni, Mont Plaisant de P. Ngangan, Fleur de tonnerre de J. Teulé et La maison de l'arbre joueur de L. Hearn.

Tous ces ouvrages sont disponibles à la bidOthèque. C'est donc cette année une sélection de romans historiques qui a été réalisée par le cercle des lecteurs. Si vous souhaitez participer au grand vote du prix de la bidOthèque, renseignez-vous sur place ou au 03 20 51 66 67.



N'oubliez pas que la bidOthèque vous accueille avec votre enfant (de 3 à 6 ans) pour une heure de découverte de jeux et de livres les mardis 18 février, 18 mars, et 15 avril de 18h à 19h.

Signalons pour finir que la bidOthèque a vu une très belle édition de sa braderie annuelle en novembre dernier. Installée pour la première fois à la salle André-Wauquier, la manifestation a eu un grand succès, tant du côté des exposants que des visiteurs.

Pour tous renseignements supplémentaires et inscriptions : la bidOthèque, 23 rue Alsace-Lorraine tél. 03 20 51 66 67 www.labidotherapie.fr

Nouvelles entreprises

Épicerie Croc'live

Épicerie (alimentation générale) et dépôt de pain - sucreries - sandwicherie.
20, rue Thiers

Contact : Audrey ROUSEAU - gérante.

Ouverture du lundi au vendredi :

7h30 - 21h

Samedi et dimanche : 8h - 21h.

Agence UCAR

Agence de location de véhicules de tourisme et d'utilitaires
32, rue Brune

Contact : Denis MALTER - Gérant

Tél. : 03 20 06 27 47

E-Mail : standre@ucar.fr

Site Internet : www.ucar.fr

Ouverture :

Lundi : 8h - 12h / 14h - 18h

Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h /

14h - 18h.

Le samedi : 8h30 - 12h / 16h30 - 18h.

Marine De Jonckheere - sage-femme

Consultations prénatales - préparation à la naissance et à la parentalité - rééducation périnéale - consultations postnatales à domicile.

3, rue de l'Église

Contact : Marine De Jonckheere.

Tél. : 06 99 43 06 29



Nettoyage des fils d'eau

La société Esterra est chargée de nettoyer les fils d'eau (caniveaux) dans les rues de Saint-André. Cette opération est indispensable pour éviter que les feuilles et les débris s'accumulent et finissent par boucher les évacuations vers les égouts, ce qui peut occasionner mauvais odeurs et débordement. **Afin de permettre un nettoyage efficace, il est préférable que les véhicules ne soient pas garés au moment du passage du camion, entre 6h et 11h...**

Voici donc pour votre information le calendrier prévu par Esterra : la place De Gaulle et les rues Lavoisier et Corneille sont nettoyés chaque mardi après le marché.

Les rues de Lambertsart, Général-Leclerc, Vertes-Feuilles, Tassigny, Sadi-Carnot, Gambetta et de la Gare sont nettoyées chaque mois (12/02, 12/03, 14/04, 14/05, 19/06, 17/07, 13/08, 11/09, 16/10, 12/11, 18/12).

Les rues suivantes seront nettoyées, les côtés pairs les 13/03, 7/05, 10/07, 11/09, 13/11, les côtés impairs : 27/03, 22/05, 24/07, 25/09, et 27/11 : rues des Peupliers, de l'Yser, Vauban, Georges-Maertens, Chanzy, Romanet, Varlet, Amiral-Courbet, Villebois-Mareuil, Henri-Dunant, Mitterrand, Sainte-Hélène, Pasteur, Bailly, de Lille, Victor-Hugo, Faidherbe, Brune, des Chardonnerets, Clemenceau, des écoles et du Président-Kennedy.

Les autres rues de la ville seront nettoyées, les côtés pairs les 6/03, 7/05, 3/07, 4/09, 6/11, les côtés impairs, les 20/02, 22/05, 31/07, 18/09, et 20/11.

Les 3 grands axes (Général-Leclerc, Lambertsart et Tassigny) bénéficieront en outre d'un lavage des trottoirs devant les commerces, les 5/03, 4/06, 3/11 et 3/12.

Si vous souhaitez des renseignements plus précis concernant votre rue, appelez les services techniques au : 03 20 63 07 47.

Nadège Cousaert : accompagner les victimes



Nadège Cousaert est intervenante au sein du PAD de Saint-André pour l'AJAVM (Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation) et propose dans ce cadre, de vous accompagner et vous conseiller lors de votre parcours d'indemnisation si vous vous retrouvez victime d'une infraction pénale.

« Attention, il s'agit bien d'une association d'aide aux victimes, composée de juristes professionnels et de psychologues cliniciens, et non pas d'une association de victimes qui se forme en général après un accident collectif pour s'entraider. L'AJAVM s'adresse à tout individu victime d'une infraction ayant porté atteinte à sa personne (coups et blessures, violences conjugales, accident de la circulation...) ou à ses biens (vol, escroquerie, abus de confiance, incendie de voiture...) »

En général, les victimes ont une mauvaise connaissance des rouages de la justice. L'AJAVM est là pour leur expliquer l'organisation judiciaire (procédure, langage juridique), les informer de leurs droits, présenter les différents systèmes d'indemnisation, préparer aux expertises, et les orienter le cas échéant vers d'autres professionnels (police, avocats...)

Nadège Cousaert est juriste de formation. Elle a suivi des études de Droit privé à Lille avant d'effectuer des stages dans le milieu associatif : « Je cherchais à exercer mon métier au sein de petites structures : j'ai commencé par travailler au CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de Roubaix-Tourcoing. J'ai ensuite eu l'opportunité de postuler à l'AJAVM où j'ai été embauchée il y a une dizaine d'années. J'assume la permanence de l'association au PAD de Saint-André depuis son ouverture. Les cas que je traite (quelques dizaines par an) sont majoritairement des faits de vols, d'abus de confiance et d'escroquerie. Puis, des accidents de la circulation et enfin les violences volontaires. »

Nadège Cousaert apporte une aide adaptée à l'infraction et à la victime : « Il y a la victime qui est capable de se prendre en charge et d'assurer toutes les démarches nécessaires à son indemnisation mais qui veut juste être rassurée et vérifiée avec un professionnel qu'elle a parfaitement construit son dossier ou s'est bien préparée aux expertises et audiences : dans ce cas, le

juriste est simplement là pour la conforter et éviter les erreurs. Au contraire, il y a la victime qui est complètement perdue et ne sait pas comment agir : on part là dans un accompagnement pas à pas, voire une réorientation vers d'autres professionnels : police, gendarmerie, avocat, et souvent, parallèlement, vers un psychologue afin de permettre à la personne de verbaliser sa souffrance et de se reconstruire. Les prises en charges sont donc assez variées : au juriste de juger de la forme que doit prendre l'accompagnement. »

Cet accompagnement est gratuit, et bien entendu, parfaitement confidentiel. Aussi, n'hésitez pas à demander conseil, ne serait-ce que pour vérifier vos droits.

Nadine Cousaert tient ses permanences en mairie de Saint-André les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois le matin, sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'théâtre d'accueil de la mairie au 03 20 63 07 50 ou directement à l'AJAVM au 03 20 49 50 79.



Vœux du personnel : 4 médaillés et 4 retraités

Le 16 janvier dernier s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du personnel au conseil municipal.

A cette occasion, Dominique Gros, directeur général des services, a témoigné de son attachement à l'échelon communal, notant que les administrés eux-mêmes plébiscitent le service public local, et a affirmé qu'il faudra, à l'avenir, continuer de satisfaire ces derniers, même avec des moyens réduits.

« Le fonctionnaire doit être avant tout un citoyen responsable dont la droiture ne doit jamais être prise en défaut. Son adaptabilité sera un élément majeur face aux mutations profondes à venir. »

Le maire et les élus ont ensuite remis la médaille communale, départementale et régionale à 4 agents de la commune :

Echelon argent :

- Régine Lefebvre, adjoint administratif de 2^{ème} classe, travaillant aux services à la population
- René Masset, adjoint technique principal de 1^{er} classe, peintre au sein des services techniques et également pompier volontaire depuis 1997 et président de l'amicale des pompiers

Echelon or :

- Hervé Debackère, rédacteur territorial, en poste aux services techniques
- Pascal Plamont, technicien principal, adjoint du directeur technique et responsable du service voirie et du développement durable.

La cérémonie s'est conclue sur des vœux de bonne retraite à 4 anciens employés : Myriam Dancoine, adjoint technique de 2^{ème} classe, Joëlle Deleval, adjoint technique de 2^{ème} classe, Didier Cœuret, adjoint technique principal de 1^{er} classe, menuisier aux services techniques, et Bernard Vasseur, adjoint technique principal de 1^{er} classe, peintre aux services techniques.



Merci à tous les participants de ce concours pour leurs messages sympathiques durant la période des fêtes et de la nouvelle année. Nous souhaitons bonne chance à chacun pour ce nouvel opus de notre concours, avec ces 4 nouvelles questions...

1. **Quelle est désormais la durée de validité d'une carte nationale d'identité pour les adultes ?**
2. **Quel sera le thème principal de la Semaine du Développement durable à Saint-André ?**
3. **A quoi va participer le Conseil des Jeunes le 12 avril prochain ?**
4. **Quel était le thème de la décoration aux cérémonies de vœux ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 21 mars :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 145, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de novembre-décembre : **Philippe Dormion** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : à Saint-Jean de Maurienne.
- 2 : Vivons en Forme.
- 3 : un don en denrées alimentaires.
- 4 : la guerre 14/18.



Saison 4

janvier/juillet 2014

ZEPPELIN

Renseignements au 03 20 63 07 46.



Pourquoi j'ai tué Pierre

© Nadis Simil



© Zeppepin / yayafoto

Le voyage de Penazar

Moustique

© La Mousette Pierre-Louis

Il ne faut pas vendre la peau du croc
avant de l'avoir conté

© Théâtre de l'Avanture

Saint  André